

SYNTHÈSE

LES COMPTES DU TOURISME 2005 - 2006

Directeur de la publication
Gérard Baudchon

Service Études Diffusion
Raphaël Larvor

Responsable Études Économiques
Catherine Lembège Annonier

Rédacteur Christel Valentini

Responsable Publications
Conception graphique
Marie Messing Colmet Daage

Bien que la barre des cent mille touristes ait à nouveau été franchie en 2006, les arrivées de touristes non résidents sont en retrait (-0,2%) par rapport à 2005. La hausse spectaculaire de la croisière ne compense pas la stagnation du tourisme de séjour qui représente à lui seul 97% des dépenses touristiques calédonniennes. Les dépenses des visiteurs internationaux (touristes et croisiéristes) ont toutefois continué à progresser : 22,5 milliards de FCFP en 2006, en raison d'un allongement de la durée de séjour des touristes non résidents.

La valeur ajoutée dégagée par le tourisme progresse depuis ces dernières années pour atteindre 20,7 milliards de FCFP en 2005. Elle représente environ 4% de la valeur ajoutée créée en Nouvelle-Calédonie. La petite entreprise domine toujours le secteur du tourisme ; l'activité touristique en terme d'emploi reste néanmoins très concentrée et concerne plus de 4 000 personnes salariées.

Les interventions du secteur public en 2005 se sont poursuivies et ont été estimées à 3,9 milliards de FCFP.



Touristes et croisiéristes en 2006

Métropolitains	Japonais	Néo-Zélandais	Australiens	Autres	Total des touristes	Croisiéristes
29 030	29 833	6 930	14 775	19 923	100 491	118 898

Unité : nombre

Des visiteurs internationaux ...

Dépenses des touristes non résidents en 2006

Hébergement	Cafés, restaurants	Transport touristique	Loisirs	Souvenirs	Autres	Total
5 755	2 937	7 646	515	2 623	2 559	22 035

Unité : million de FCFP

qui consomment ...

Dépenses des croisiéristes en 2006

Taxi ou transport en commun	Location de vélos ou de voitures	Cafés, bars, snack, restaurant	Excursions	Shopping	Autres	Total
22	3	26	225	150	20	445

Unité : million de FCFP

et favorisent l'activité économique ...

Production touristique en 2005

Hôtels, cafés, restaurants	Transport touristique	Agences de voyages	Autres activités touristiques	Location sans opérateur	Total
22 480	16 758	4 253	5 061	2 031	50 584

Unité : million de FCFP

un secteur public qui intervient.

Participation du secteur public en 2005*

Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	État	Nouvelle-Calédonie	Autres	Total
2 288	191	439	597	363	34	3 912

* Données provisoires

Unité : million de FCFP

Parc hôtelier en 2006

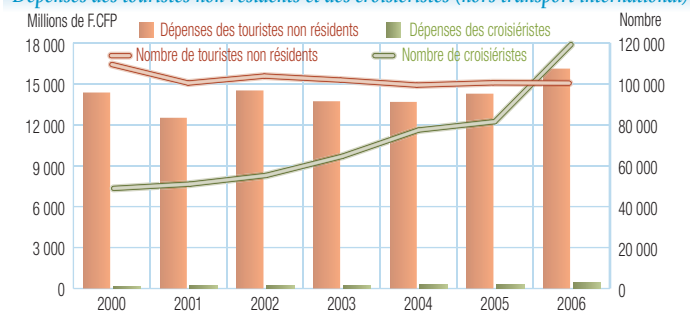
	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	Nouvelle-Calédonie
Établissements	28	34	48	110
Unités d'hébergement	114	506	1 798	2 418

Unité : nombre

Des visiteurs internationaux qui consomment ...

En 2006, les visiteurs internationaux ont dépensé 16,6 milliards de F.CFP en Nouvelle-Calédonie. Ce montant correspond aux dépenses effectuées localement par les touristes non résidents et les croisiéristes, à l'exclusion des dépenses réalisées hors du territoire (notamment l'achat de billets d'avion internationaux pour les touristes non résidents). La part des dépenses des touristes non résidents est prépondérante : 97,3% des dépenses réalisées en Nouvelle-Calédonie. En dépit d'une progression notable du nombre de croisiéristes (+46,4%) leur dépense ne représente que 2,7% de la dépense totale en raison de leur

Dépenses des touristes non résidents et des croisiéristes (hors transport international)



séjour très court (moins de 24 heures par escale) contre 19 jours en moyenne pour les touristes non résidents. Si l'on tient compte des dépenses en transport aérien international effectuées par

les touristes non résidents auprès de la compagnie locale Air Calédonie International, la recette touristique pour les entreprises calédoniennes s'élève à 22,5 milliards de F.CFP en 2006.

97,3% des dépenses sont réalisées par des touristes de séjour.

Les dépenses des touristes non résidents se sont élevées à 22,0 milliards de F.CFP en 2006 contre 19,6 milliards de F.CFP l'année précédente. L'augmentation observée est due essentiellement à une hausse des durées moyennes de séjour des principaux marchés "récepteurs" de touristes. Les dépenses retenues sont celles qui bénéficient directement aux entreprises calédoniennes, c'est pourquoi les dépenses de ces touristes en transport international auprès d'entreprises autres que Air Calédonie International (pour 7,5 milliards de F.CFP) ont été écartées.

Hors transport international, l'hébergement constitue le poste de dépenses le plus important en 2006. Les restaurants, les bars, les cafés arrivent en deuxième position. Ils sont suivis par les dépenses en souvenirs et en cadeaux et les dépenses "Autres" qui correspondent essentiellement à des dépenses en alimentation ou à des achats d'autres biens et services (cartes postales, timbres, produits pharmaceutiques...). Les loisirs arrivent en dernière position.

Les Japonais et les Australiens consacrent une grande partie de leur budget à l'hébergement ; les Métropolitains arrivent en troisième position. Si les Japonais privilégient plutôt l'hôtellerie de luxe, dont le prix compense la courte durée de leur séjour, les Métropolitains séjournent beaucoup plus nombreux dans des hébergements moins onéreux

Dépenses des touristes non résidents auprès des entreprises calédoniennes

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Hébergement	5 751	4 795	5 329	5 063	4 959	5 304	5 755
Cafés, restaurants	2 635	2 308	2 723	2 523	2 520	2 581	2 937
Transport local	1 452	1 207	1 477	1 415	1 449	1 523	1 719
Loisirs	529	429	483	467	462	485	515
Souvenirs	2 168	1 987	2 289	2 190	2 185	2 267	2 623
Autres	1 821	1 782	2 206	2 058	2 093	2 111	2 559
Sous total	14 356	12 507	14 507	13 716	13 668	14 271	16 108
Transport international (1)	2 723	3 039	2 842	4 651	5 209	5 286	5 927
Total	17 079	15 546	17 349	18 367	18 877	19 557	22 035

(1) Aircalin Source : ISEE

Unité : million de F.CFP

tels que les gîtes. Les dépenses en restaurants, cafés sont surtout le fait des Métropolitains, des Australiens et des touristes des "Autres pays". On peut noter que le poste de dépenses en restaurants, cafés est peu élevé chez les Japonais, qui adoptent plus fréquemment un système d'hébergement en pension ou demi-pension.

Les Métropolitains restent les premiers clients des entreprises de transport local (transport aérien, maritime, location de véhicules, etc.). Pratiquant le plus souvent une forme de tourisme qualifiée d'affinitaire, ils font fréquemment au cours de leur séjour, en général long, des déplacements dans les îles (Île des Pins ou îles Loyauté) et le "tour de Calédonie".

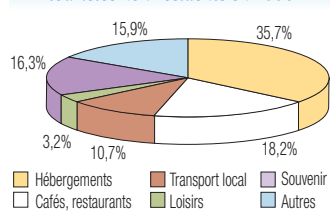
Bien que les Japonais restent la clientèle de choix des commerces spécialisés en souvenirs et en cadeaux, les résidents métropolitains arrivent désormais en première position. Les dépenses des touristes des "Autres pays" en "Autres biens et services" et en "souvenirs et en cadeaux" sont également élevées. Les touristes provenant principalement de la Polynésie Française, de Wallis-et-Futuna et du Vanuatu, profitent de leur séjour en Nouvelle-Calédonie pour acheter des vêtements ou des petits biens d'équipements qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement habituel ; l'achat de souvenirs, bien souvent comparables à ceux dont ils disposent chez eux, est très faible. Toutes ces dépenses

sont indifféremment classées dans les "Souvenirs et cadeaux" ou dans les "Autres dépenses" selon le sentiment du touriste interrogé.

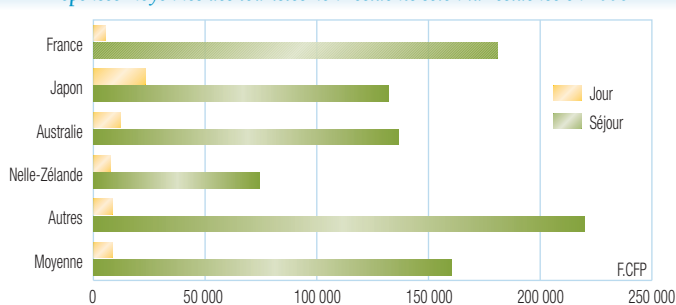
Près de 40% des dépenses "Autres" qui regroupent également les achats en alimentation sont le fait des Métropolitains. Ne séjournant que partiellement à l'hôtel, ils participent en général aux dépenses quotidiennes de leurs proches ou de leurs amis qui les hébergent. Les achats en produits alimentaires et ménagers sont de ce fait importants. Les Japonais sont les premiers clients des entreprises offrant des services de loisirs, d'excursions et de distractions diverses ; les autres touristes arrivent loin derrière.

Les dépenses des croisiéristes en Nouvelle-Calédonie ont été estimées à 445 millions de F.CFP en 2006 contre 296 millions de F.CFP en 2005. Les croisiéristes consacrent la moitié de leur budget aux excursions. Le shopping arrive en seconde position. Viennent ensuite les dépenses en cafés-restaurants, en transport et autres dépenses.

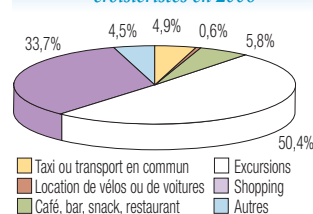
Répartition de la dépense des touristes non résidents en 2006



Dépenses moyennes des touristes non résidents selon la résidence en 2006



Répartition de la dépense des croisiéristes en 2006



et favorisent l'activité économique.

En 2006, les activités liées au tourisme emploient plus de 4 200 salariés contre 4 004 en 2005. Le tourisme occupe ainsi 5,7% de l'emploi salarié déclaré à la CAFAT en 2006. La croissance de l'emploi salarié émane principalement des hôtels, cafés et restaurants, et des transports. L'hôtellerie demeure la principale source d'emploi : elle totalise à elle seule 1 401 postes, soit le tiers de l'emploi salarié touristique. La restauration arrive en seconde position. Viennent ensuite le transport aérien, les autres activités du tourisme et les agences de

	2000	2001	2002	2003	2004p	2005p	2006p
Hébergement	1 263	1 317	1 224	1 254	1 267	1 366	1 401
Restauration	832	857	852	811	976	1 074	1 166
Bars	26	27	38	34	26	33	50
Transport touristique maritime	54	54	48	49	48	32	64
Transport touristique aérien	597	613	625	633	650	658	674
Transport touristique terrestre	51	57	68	73	80	80	83
Location de véhicule	37	40	48	51	53	60	62
Agences de voyages	195	213	223	232	251	251	256
Autres activités	335	355	383	361	389	450	477
Duty free	131	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Total	3 521	3 534	3 509	3 498	3 742	4 004	4 232

p : données provisoires Source : CAFAT

Unité : nombre moyen de salariés

voyages. L'emploi salarié regroupe les salariés appartenant à la sphère marchande et ceux travaillant dans les or-

ganismes publics chargés de la promotion locale et internationale.

En 2006, on dénombrait dans le Répertoire d'Identification Des Entreprises et des Établissements, le RIDET, 1 132 entreprises exerçant leur activité parmi les activités caractéristiques du tourisme. Elles employaient 4 151 salariés.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005p	2006e
Entreprises	991	1 035	1 025	1 047	1 095	1 120	1 132
Salariés*	3 187	3 338	3 316	3 463	3 664	3 897	4 151
Production	37 003	37 752	37 810	42 576	46 456	50 584	53 663
Valeur Ajoutée	13 040	13 888	13 364	16 853	19 817	20 736	22 009
% Valeur Ajoutée totale	3,3	3,5	3,2	3,6	3,9	3,9**	3,8**

p : données provisoires, e : estimées *Nombre moyen de salariés **calculés à partir des comptes rapides Unités : nombre, million de FCFP

Le poids du tourisme dans l'économie calédonienne avoisine les 4%.

En 2005, les entreprises caractéristiques du tourisme ont réalisé grâce aux visiteurs "extérieurs" mais également à la clientèle locale une production de 50,1 milliards de FCFP soit une progression de 9,0% au regard de l'année. D'après les premières estimations, elle devrait avoir dépassé les 53 milliards de FCFP en 2006.

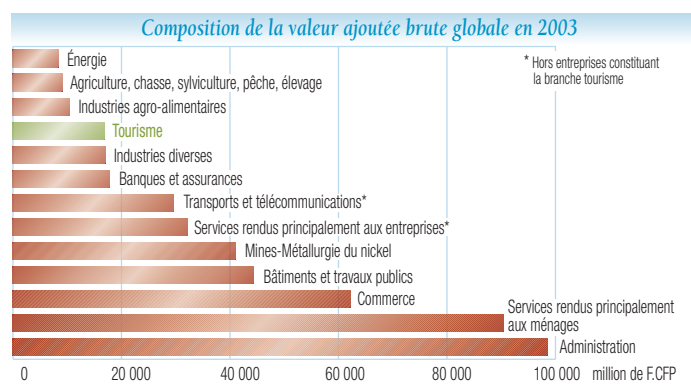
La valeur ajoutée dégagée par les entreprises du tourisme progresse depuis ces dernières années pour atteindre en 2005 20,7 milliards de FCFP. Elle s'élèverait à 22 milliards de FCFP en 2006, se stabilisant ainsi autour des 4% de la valeur ajoutée totale de l'économie.

La contribution du transport touristique à la création de richesse par le tourisme a fortement augmenté depuis 2002 : la mise en ligne des deux Airbus A330-200 ainsi que la reprise par la compagnie Aircalin de la desserte Nouméa-Tokyo assurée précédemment par la compagnie Air France explique cette progression. Il en résulte une modification de la répartition de la valeur ajoutée du tourisme : la part des Hôtels, Cafés et Restaurants diminue au profit de celle du transport touristique : ce dernier occupe toujours la seconde position mais réalise désormais 30,0% de la valeur ajoutée du tourisme en 2005 contre 16,2% en 2000. Viennent ensuite les autres activités touristiques, les agences de voyages et la location sans opérateur.

Le secteur du tourisme concerne de nombreuses activités allant de l'hébergement touristique à la location de vé-

hicules ou encore aux activités nautiques. Cette diversité rend délicate toute évaluation de l'offre touristique. Pour cela, la mesure de la production touristique nécessite au préalable de bien cerner les activités liées au tourisme.

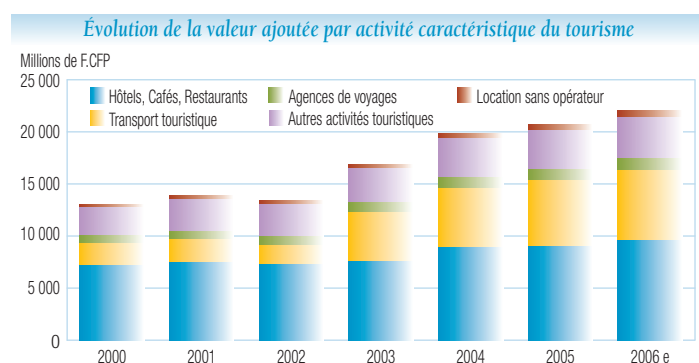
On retiendra comme "activités caractéristiques du tourisme" celles qui sont principalement destinées à satisfaire les besoins des touristes ou celles dont le niveau est très directement lié au phénomène touristique (activités réalisant une importante partie de leur chiffre d'affaires grâce au tourisme). Si certaines activités ne posent pas de problème d'identification comme les hôtels, cafés restaurants et les agences de voyages, d'autres sont plus difficiles à cerner. Par exemple, le transport touristique, qu'il soit maritime, terrestre ou aérien, n'est pas clairement identifié dans les codes d'activité de la NAF (nomenclature d'activité française utilisée pour identifier les entreprises) ; il est alors nécessaire de sélectionner une à une les entreprises de transport touristique.



Entreprises touristiques

Les activités retenues sont :

- les hôtels, cafés et restaurants ;
- les agences de voyages ;
- les autres activités touristiques (loisirs proposés aux touristes)
- la location sans opérateur
- le transport touristique (aérien, maritime, terrestre)



Un secteur public qui intervient.

En 2005, la participation des acteurs publics au développement du tourisme a été estimée à 3,9 milliards de FCFP dont 2,2 milliards de FCFP de dépenses directement touristiques.

Les dépenses directement touristiques concernent les activités du tourisme telles que l'hôtellerie, la restauration, le transport touristique, la promotion internationale du tourisme etc... Les dépenses indirectement touristiques sont réalisées par les structures publiques dans des secteurs connexes au tourisme (culture, environnement, infrastructures, sauvegarde du patrimoine, etc...) et contribuent au développement du tourisme mais de manière indirecte.

Les Provinces, compétentes en matière touristique, interviennent principale-

ment à travers des mesures d'aides spécifiques, dans le cadre de relations de partenariat (contrats de développement État/province) mais également par le biais des Sociétés d'Économie Mixte. D'autres acteurs publics participent également au développement touris-

tique ; une analyse des interventions de l'État, du FED, de l'ICAP, des SEM ne transitant pas par les budgets des Provinces et de la Nouvelle-Calédonie est nécessaire pour évaluer de manière globale l'intervention de secteur public dans ce domaine.

Interventions du secteur public en 2005 *

	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	État	Nouvelle-Calédonie	Autres	Ensemble
Dépenses touristiques							
Dépenses de fonctionnement	93	65	1 051	0	63	0	1 273
Dépenses d'investissement	78	2	725	132	0	32	970
Total touristiques	171	67	1 776	132	63	32	2 242
Dépenses indirectement touristiques							
Dépenses de fonctionnement	249	88		417	124	0	877
Dépenses d'investissement	19	36	512	48	177	1	792
Total indirectement touristiques	268	124	512	465	300	1	1 670
Ensemble							
Dépenses touristiques	171	67	1 776	132	63	32	2 242
Dépenses indirectement touristiques	268	124	512	465	300	1	1 670
Total général	439	191	2 288	597	363	34	3 912

* Données provisoires

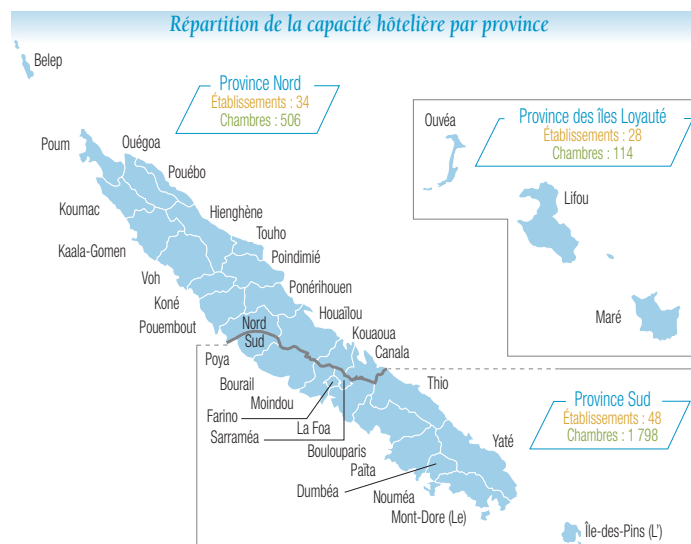
Unité : million de FCFP

Parc hôtelier

En 2006, la Nouvelle-Calédonie offre aux touristes 2 418 chambres (au sens large d'unités d'hébergement : chambres, bungalows ou studios) réparties dans 110 établissements contre 2 245 chambres en 2005. Dans la province Sud, qui demeure la province la mieux dotée en équipements hôteliers, l'offre d'hébergement reste concentrée sur Nouméa. Le parc d'hébergement de la province Nord et de la province des îles Loyauté est beaucoup plus faible.

Dans la province Nord, 506 chambres sont mises à la disposition des touristes. La province des îles Loyauté offre, quant à elle, une capacité d'accueil de 114 chambres.

Répartition de la capacité hôtelière par province



Répartition du parc hôtelier

	Province îles Loyauté		Province Nord		Province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	Ets	Chambres	Ets	Chambres	Ets	Chambres	Ets	Chambres
Hôtels 4* et plus	1	15	0	0	4	618	5	633
Hôtels 3*	0	0	2	96	6	374	8	470
Hôtels 2*	3	40	3	67	9	491	15	598
Hôtels 1*	2	19	3	26	3	43	8	88
Hôtels non classés et gîtes	22	40	26	317	26	272	74	629
Total	28	114	34	506	48	1 798	110	2 418

Source : Point info tourisme

Unité : nombre

MÉTHODOLOGIE

Les résultats publiés dans ce "4 pages" sont issus de la publication "Compte du tourisme 2005-2006".

Cette étude a permis d'appréhender plus précisément les dépenses des visiteurs internationaux, l'emploi lié au tourisme, la production des entreprises touristiques résidentes en Nouvelle-Calédonie mais également les interventions du secteur public en faveur du développement touristique.

Les résultats relatifs à la dépense des touristes non résidents sont issus d'une enquête réalisée entre avril 2000 et février 2001 sur un échantillon de tous les vols au départ de l'aéroport international de La Tontouta. Les estimations de dépenses seront amenées à être revues une fois connus les résultats de l'enquête réalisée en 2007 sur les dépenses des touristes non résidents.

L'emploi lié au tourisme a pu être approché à l'aide des données de la CAFAT, seul organisme possédant des informations complètes sur l'emploi salarié.

Les résultats des entreprises touristiques reposent sur l'exploitation simultanée de plusieurs fichiers d'origine administrative : le fichier du Ridet (Répertoire d'Identification Des Entreprises et des établissements) qui donne notamment des informations sur l'activité des entreprises, le fichier de l'impôt sur les sociétés et celui du réel simplifié, qui donnent des informations sur le chiffre d'affaires de l'entreprise lorsque celle-ci est assujettie à l'un ou l'autre régime. Les résultats financiers des entreprises caractéristiques portent sur l'année 2005, dernière année pouvant être étudiée dans sa globalité, les données 2006 sont pour le moment estimées.

Un traitement des données publiques a permis de présenter un tableau récapitulatif des interventions du secteur public en évitant les doubles comptes. Un inventaire des actions des Provinces et de la Nouvelle-Calédonie au travers de leur compte administratif a été réalisé.